

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE 2013-2014

S'IMMATRICULER

Remplir la demande d'immatriculation

Pour remplir la demande d'immatriculation en ligne, il faut que vous ayez à portée de main une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité), votre diplôme de fin d'études secondaires (si vous l'avez déjà obtenu) et vos éventuels diplômes universitaires.

Marche à suivre

- Se rendre sur www.unige.ch ⇒ Futurs étudiants ⇒ s'inscrire à l'UNIGE
- Cliquer sur le lien «accès ORISIS». Cette demande d'accès ORISIS vous permet de vous annoncer à l'UNIGE et d'obtenir un nom d'utilisateur (login) et un mot de passe. Ceux-ci vous permettant de saisir vos données personnelles et de procéder aux formalités d'immatriculation.

Constituer le dossier d'immatriculation

Après validation de la saisie de vos données personnelles, une page internet liste les diverses pièces à joindre à votre dossier de demande d'immatriculation. Il est essentiel de joindre toutes les pièces demandées ou d'expliquer la raison de leur absence. **Les dossiers incomplets ne seront pas traités et aucune correspondance ne sera échangée à leur propos.**

Les étudiants titulaires d'un titre secondaire, universitaire étranger ou international doivent impérativement payer leur émolument d'inscription de CHF 65.– par carte de crédit en ligne. Faute de quoi le dossier ne sera pas traité et aucune correspondance ne sera échangée à ce propos.

Envoyer le dossier d'immatriculation

Le dossier complet doit être envoyé à l'adresse ci-dessous avant le **30 avril 2013**:

Service des admissions
24, rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4
Suisse

Plus tôt votre dossier nous parviendra, meilleures seront vos chances d'obtenir rapidement une réponse. Les délais d'envoi des dossiers doivent être respectés même si vous n'avez pas encore reçu, à cette date, le diplôme qui vous donne accès à l'Université. Dès réception de votre dossier, vous recevrez un accusé de réception par courrier électronique.

Si votre candidature est acceptée, vous recevrez quelques semaines plus tard le document «attestation d'immatriculation» par e-mail. Il comporte un numéro d'immatriculation que vous voudrez bien reporter dans toute future correspondance. Les candidats refusés à l'immatriculation seront avisés personnellement par courrier.

Si votre candidature est acceptée mais qu'elle est soumise à la réussite d'un examen de français ou ECUS examens complémentaires des universités suisses, vous en serez informés et les formulaires d'inscription vous seront envoyés par la poste. L'attestation d'immatriculation présente toutes les indications utiles pour conclure les formalités avant la rentrée de septembre 2013 à l'Université de Genève.

Dès réception de l'attestation d'immatriculation, les candidats étrangers doivent prendre contact avec la représentation suisse compétente pour leur lieu de domicile (au minimum 3 mois à l'avance). Même si le demandeur n'est pas ressortissant d'un pays soumis à l'obligation de visa pour un séjour touristique, il est tenu d'être titulaire d'une autorisation et doit la solliciter avant son entrée en Suisse. Pour ce faire, une demande d'autorisation de séjour doit être déposée auprès de la représentation suisse la plus proche de son lieu de résidence. Toutefois, cette procédure ne s'applique pas aux ressortissants CE/AELE, à savoir: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie.

Lorsque vous échangez du courrier (postal ou électronique) au cours de la procédure d'immatriculation, indiquez toujours vos nom et prénom, votre numéro d'identification, ainsi que la faculté choisie.

Confirmer son immatriculation

Vous habitez en Suisse:

Pour confirmer votre immatriculation, choisissez l'une des deux options suivantes:

Option 1: sur rendez-vous

Dès le 1er juin 2013, connectez-vous sur le site: www.unige.ch/immatrdv et prenez un rendez-vous, à votre convenance, dès cette date et jusqu'au 23 août 2013 afin de venir confirmer votre immatriculation au Service des admissions. Assurez-vous de fixer un rendez-vous lorsque vous serez en possession de tous les documents demandés ou aurez levé toutes les réserves à votre immatriculation. Le rendez-vous se fera au Service des admissions 2^{ème} étage, 24, rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4.

Option 2: par courrier postal recommandé

Dès l'obtention de votre diplôme, et au plus tard le 23 août 2013, merci de nous transmettre par courrier postal recommandé:

- l'original de votre certificat de maturité
- les documents nécessaires à la confirmation de votre immatriculation listés dans votre courrier d'attestation d'immatriculation
- pour le retour de vos documents une enveloppe affranchie à CHF 5.- sur laquelle figure votre nom, prénom et adresse (en suisse uniquement)

Le tout est à envoyer en recommandé et accompagné de l'enveloppe affranchie, à l'adresse suivante:

Service des admissions
24, rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4
Suisse

Nous nous engageons à renvoyer l'original de votre diplôme, dans un délai de 3 semaines dès réception. Si vous souhaitez nous remettre le document en main propre: nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le Service des admissions (option 1 décrite ci-dessus) entre le 1er juin et le 23 août 2013.

Vous n'habitez pas en Suisse:

Pour confirmer votre immatriculation, connectez-vous sur le site: www.unige.ch/immatrdv et prenez un rendez-vous avec le Service des admissions, entre le 26 août et le 13 septembre 2013. Assurez-vous de fixer un rendez-vous lorsque vous serez en possession de l'ensemble des pièces originales exigées dans votre attestation d'immatriculation reçue par email. Le rendez-vous se fera au Service des admissions 2^{ème} étage, 24, rue du Général-Dufour, 1211 Genève 4.

L'immatriculation est refusée si:

- Les documents précités ne sont pas en règle
- L'examen éliminatoire d'admission exigé n'est pas réussi
- La dernière année universitaire requise n'a pas été effectuée ou n'a pas été réussie
- Les réserves indiquées sur votre attestation d'immatriculation ne sont pas levées

Un refus peut entraîner, pour certains candidats originaires de pays extérieurs à l'Union européenne, l'obligation de quitter la Suisse.

Les étudiants en formation de base (baccalauréat universitaire/Bachelor, maîtrise universitaire/Master) qui, pour des raisons contraignantes, ne pourront pas se présenter aux séances d'immatriculation aux dates fixées sont priés de prendre contact avec le Service des admissions.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour s'immatriculer à l'Université de Genève chaque candidat doit posséder un diplôme de fin d'études secondaires (maturité gymnasiale, maturité suisse, titre équivalent) ou un diplôme d'une haute école suisse. La reconnaissance des diplômes de fin d'études secondaires étrangers et internationaux est soumise à des conditions particulières (moyenne et/ou examens complémentaires d'admission). Il appartient aux candidats de fournir la preuve qu'ils remplissent les conditions d'admission. La combinaison d'études effectuées dans des systèmes éducatifs différents ne donne pas accès à l'Université de Genève tant qu'elle n'est pas sanctionnée par l'obtention d'un des titres mentionnés dans la liste des exigences par pays. **Ces conditions ne sont valables que pour l'année académique 2013-2014 et le rectorat de l'Université de Genève se réserve le droit de les modifier à tout moment.**

Titres non reconnus

Les certificats de fin d'études secondaires suivants ne sont pas reconnus, même si, dans le pays qui les délivre, ils ouvrent l'accès à une formation universitaire.

- Diplômes de type artistique, commercial ou technique (BTS)
- Diplômes d'enseignement
- Diplômes spécialisés de fin d'études (construction, art, ménagement, capacité en droit, ...)
- Diplômes de cours du soir
- Diplômes de cours par correspondance
- Examens préalables d'admission d'une université suisse ou étrangère
- Certificats des examens complémentaires de maturité suisse
- Maturités professionnelles suisses, non accompagnées par le certificat d'examen complémentaire dit «examen passerelle» <http://www.sbf.admin.ch/themen/01366/01379/01629/index.html?lang=fr>

Candidats titulaires de diplômes suisses

Les titulaires de diplômes de fin d'études secondaires suisses peuvent, en principe, avoir accès à toutes les facultés et sont dispensés de l'examen de français.

Titres donnant accès à l'Université de Genève:

- Certificat de maturité gymnasiale
- Certificat de maturité suisse
- Baccalauréat universitaire (Bachelor) délivré par les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les hautes écoles de musique et les hautes écoles d'arts appliqués
- Maturité professionnelle suisse, accompagnée du certificat d'examen complémentaire dit «examen passerelle»

Les examens préalables d'admission à une autre université suisse ne sont pas reconnus.

Candidats titulaires de diplômes internationaux

Les titulaires des diplômes internationaux mentionnés ci-dessous peuvent, en principe, avoir accès à toutes les facultés. Ils sont soumis à un examen de français, selon les conditions énumérées dans la partie «Examen de français» (p. 10). Par ailleurs, ils sont tenus de payer l'émolument d'inscription quelle que soit leur nationalité.

Titres reconnus

• Baccalauréat européen (de formation générale)

• Baccalauréat international (de formation générale)

Sont exigés trois examens en option forte dont 1 sujet en sciences (mathématiques, chimie, biologie ou physique) et trois examens en option moyenne avec les branches indiquées en page 12. Moyenne minimum exigée: 32 points (sans les points de bonification).

Disciplines reconnues dans le cursus du baccalauréat international: toutes les langues, économie, commerce et gestion, la géographie, histoire, biologie, chimie, physique, mathématiques (niveaux moyen ou supérieur).

Disciplines non reconnues (liste non exhaustive): littérature et représentation théâtrale, technologie de l'information dans une société globale, histoire de l'islam, philosophie, psychologie, anthropologie sociale et culturelle, technologie du design, systèmes

de l'environnement, études mathématiques (niveau moyen), mathématiques complémentaires (niveau moyen), informatique, musique, théâtre, arts visuels...

Les titulaires d'autres diplômes sont priés de fournir les informations les plus précises possibles sur le cursus suivi en joignant notamment dans leur dossier d'immatriculation la copie des relevés de notes des trois dernières années d'études du diplôme secondaire.

Candidats titulaires de diplômes étrangers

L'admission des titulaires de diplômes de fin d'études secondaires étrangers peut être soumise à la réussite d'examens complémentaires. En règle générale, les candidats qui ne possèdent pas les connaissances en français exigées par l'Université de Genève sont soumis à un **examen de français**. Certains candidats peuvent également être soumis à l'**ECUS Examens complémentaires des universités suisses**.

Seuls les diplômes de fin d'études secondaires ayant un caractère de formation générale sont reconnus. Un diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme présentant un caractère de formation générale s'il porte au moins sur six branches d'enseignement selon le tableau suivant:

Branches exigées

1. Première langue
2. Deuxième langue
3. Mathématiques
4. Sciences naturelles (biologie, chimie, physique)
5. Sciences sociales et humaines (géographie, histoire, économie/droit)
6. Choix libre (une branche parmi les branches 2, 4 ou 5)

Attention: ces six branches doivent avoir été suivies durant chacune des trois dernières années d'études secondaires supérieures.

Les divers domaines d'études mentionnés ci-dessus doivent représenter au moins les pourcentages suivants de l'enseignement: 30 à 40 % pour les langues, 25 à 35 % pour les mathématiques et les sciences expérimentales, 10 à 20 % pour les sciences humaines.

Ces diplômes doivent avoir été obtenus au cours d'une formation non abrégée et ils doivent représenter, dans les pays qui les délivrent, le degré le plus élevé d'études secondaires ou gymnasiales. Ils doivent également donner accès, dans ces mêmes pays, à toutes les facultés et voies d'études universitaires. Sur demande de l'Université de Genève, il pourra être demandé aux candidats étrangers d'apporter la preuve que les études envisagées en Suisse pourraient également être effectuées dans le pays qui a décerné le certificat d'études secondaires et ceci dans des conditions similaires, qu'une place d'études leur est attribuée dans ce pays et qu'ils n'ont pas été renvoyés d'une autre université ou haute école à la suite d'un échec aux examens ou pour toute autre raison.

Candidats dépourvus de certificat de maturité ou titulaires d'un titre non conforme aux exigences

A l'exception des études de médecine (Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport non compris) et de pharmacie, les candidats titulaires d'un diplôme non conforme aux titres exigés peuvent soumettre leur dossier de candidature s'ils remplissent les conditions suivantes:

- Avoir respecté le délai d'immatriculation arrêté au 15 décembre 2012 pour ce type d'admission.
- Être de nationalité suisse ou être titulaire d'un permis de séjour pour activité lucrative en Suisse depuis 3 ans au moins.
- Être âgé de 25 ans révolus au plus tard le 1er septembre, précédant la rentrée universitaire.
- Justifier de l'exercice d'une activité professionnelle régulièrement déclarée à plein-temps pendant 3 ans au minimum (les périodes d'apprentissage ne sont pas prises en considération).
- Remplir les conditions nécessaires, spécifiques à chaque faculté, école ou institut, énumérées dans le règlement interne relatif à l'admission à l'UNIGE des candidats non porteurs d'un certificat de maturité.

Le fait de satisfaire aux exigences imposées par les facultés et instituts concernés ne donne accès qu'à cette seule faculté ou institut. Aucun changement ultérieur de faculté ou institut ne sera accepté.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Désireuse d'enrichir sa mission de formation en s'ouvrant à un large public, l'Université de Genève propose la Validation des Acquis de l'Expérience VAE dans la perspective de la formation tout au long de la vie.

En reconnaissant les compétences acquises, dans le cadre d'activités professionnelles et associatives, elle permet une dispense partielle du programme du diplôme ou de compléments d'études requis pour l'entrée en formation.

Trois facultés et un institut participent à cette action innovante pour certains de leurs diplômés:

- La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
- La Faculté des sciences
- La Faculté des sciences économiques et sociales
- L'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)

Des séances d'information sont régulièrement proposées et animées par le conseiller VAE. La participation à l'une de ces séances est fortement recommandée. Un entretien individuel vous est proposé à l'issue de ces séances.

Avant d'être admis dans la procédure de VAE, les candidats doivent répondre aux conditions d'immatriculation de l'Université de Genève et attester d'au moins trois années à temps plein (ou leur équivalent à temps partiel) d'expériences professionnelles ou extra professionnelles en lien direct avec le diplôme visé.

La constitution du dossier VAE s'étendant sur une durée de quatre à huit mois, les demandes d'immatriculation et de VAE sont à entreprendre au plus tôt.

Délai d'envoi du dossier VAE pour la rentrée académique 2013-2014:

31 mars 2012: dernier délai pour les porteurs de maturité ou titre jugé équivalent

Attention: pour les inscriptions aux Masters de la Faculté des sciences économiques et sociales, le délai est le **28 février 2012**. Pour les gradués d'une université / haute école suisse (Bachelor ou Master ou titre jugé équivalent): délai de dépôt des candidatures voir instructions de la faculté: www.unige.ch/ses/formations/masters/admissions.html

Pour les non porteurs de maturité ou de titre jugé équivalent, la demande d'immatriculation est le **15 décembre 2012** (pour la rentrée 2013-2014).

Lorsque ces conditions préalables sont remplies, les candidats admis dans le processus VAE doivent verser un émolument de CHF 1000.– non remboursable correspondant aux frais de procédure.

Demandes d'équivalences

Une demande d'équivalences est obligatoire pour toutes les formations autres que le baccalauréat universitaire (Bachelor), c'est-à-dire pour les maîtrises universitaires (Master), maîtrises d'études avancées (MAS), certificats, doctorats.

Il est possible d'obtenir des équivalences pour faire valoir des acquis universitaires antérieurs. La demande doit être faite lors de l'immatriculation, et en remplissant le formulaire de demande d'équivalence <http://unige.ch/dife/sinscrire/candidature-equivalence/demandeequivalence2012.pdf>. Aucune équivalence ne peut toutefois être accordée aux candidats aux formations de Master de la FTI, le GSI ou l'IHEID.

Des délais d'inscription particuliers pour les demandes d'équivalences peuvent être fixés par les facultés. Ils sont alors précisés dans les conditions et délais spécifiques aux facultés et instituts.

Etudes à temps partiel

Il est possible de suivre des études à temps partiel dans la plupart des facultés, pour autant que de justes motifs existent, tels que maternité, exercice d'une activité professionnelle, raisons familiales, responsabilités éducatives ou maladie. Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser aux conseillers aux études de la faculté ou institut concerné.

Emolument d'inscription

L'inscription est gratuite pour tous les candidats titulaires d'un titre secondaire ou universitaire suisse. Les candidats titulaires de diplômes étrangers ou internationaux sont soumis au paiement d'un émolument d'inscription de CHF 65.–. L'émolument d'inscription couvre les frais de traitement du dossier.

A l'issue des formalités d'inscription, l'émolument de CHF 65.– est déduit des taxes universitaires du semestre d'automne 2013–2014, qui s'élèvent à CHF 500.– par semestre. Il n'est pas remboursé en cas de rejet ou de retrait de candidature, quels qu'en soient les motifs.

Le paiement se fait uniquement par carte de crédit en ligne. Aucun autre moyen de paiement n'est accepté.

CONDITIONS ET DÉLAIS SPÉCIFIQUES AUX FACULTÉS, ÉCOLES ET INSTITUTS

Faculté de médecine

Conditions d'admission au diplôme fédéral de médecin (bachelor et master) ou de médecin-dentiste (bachelor et master)

Candidats de nationalité suisse

Les candidats de nationalité suisse doivent être porteurs d'un certificat de maturité gymnasiale, d'un certificat de maturité suisse, d'un titre HES ou d'un certificat cantonal de maturité reconnu sur le plan suisse ou d'un certificat de maturité professionnelle complété par un certificat d'examens complémentaires ou d'un titre jugé équivalent.

Candidats de nationalité étrangère

Les candidats de nationalité étrangère faisant partie des catégories suivantes sont traités de la même manière que les candidats de nationalité suisse:

- les ressortissants du Liechtenstein
- les étrangers établis (titulaire d'un permis C d'établissement) en Suisse ou au Liechtenstein
- les étrangers domiciliés en Suisse:
 - dont les parents sont établis en Suisse
 - dont les parents, domiciliés en Suisse, sont des ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne (UE), à condition qu'ils aient moins de 21 ans ou qu'ils soient à charge (conformément à l'Accord sur la libre circulation avec l'UE, annexe 1, art. 3, §6)
 - qui sont mariés avec un ressortissant suisse ou dont le conjoint ou la conjointe est soit établi en Suisse depuis au moins cinq ans, soit en possession d'un permis de travail suisse depuis au moins cinq ans
 - qui sont en possession d'un permis de travail suisse depuis au moins cinq ans ou dont les parents sont en possession d'un permis de travail suisse depuis au moins cinq ans
 - qui ont un certificat de maturité suisse ou un certificat de maturité cantonal reconnu sur le plan suisse (selon l'ordonnance du 15 février 1995 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RS413.11) et le Règlement de la CDIP du 16 janvier 1995 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale) ou un certificat suisse de maturité professionnelle accompagné du certificat d'examens complémentaires (selon l'ordonnance du 19 décembre 2003 relative à la reconnaissance des certificats de maturité professionnelle pour l'admission aux hautes écoles universitaires)
- les étrangers qui ont obtenu en Suisse un certificat de maturité ou un certificat de maturité cantonal reconnu (selon l'ordonnance du 15 février 1995 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et le règlement de la CDIP du 16 janvier 1995 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale) ou un certificat suisse de maturité professionnelle accompagné du certificat d'examens complémentaires (selon l'ordonnance du 19 décembre 2003 relative à la reconnaissance des certificats de maturité professionnelle pour l'admission aux hautes écoles universitaires) peuvent, à la condition d'avoir effectué au moins la dernière année d'études en Suisse, après étude de leur dossier par la Commission d'admission et d'équivalence, être acceptés. Il en va de même pour ceux qui ont obtenu un titre du Baccalauréat universitaire d'une Université suisse, après y avoir effectué la totalité de leurs études universitaires.
- les étrangers dont les parents jouissent du statut de diplomate en Suisse
- les réfugiés reconnus par la Suisse
- les étrangers titulaires d'un permis G depuis au moins cinq ans, ou dont les parents sont titulaires d'un permis G depuis au moins cinq ans (voir: www.ge.ch/moe/fr/autorisation.asp)

En outre les conditions suivantes doivent être remplies:

- les candidats de nationalité étrangère exceptés les réfugiés reconnus par la Suisse, doivent disposer des documents établissant leur droit d'accès aux études de médecine au plus tard le **15 février 2013**, délai fixé par la CRUS. Le certificat de fin d'études peut être déposé ultérieurement.
- les candidats réfugiés reconnus par la Suisse, doivent avoir déposé une demande d'asile en Suisse au plus tard le **15 février 2013**, délai fixé par la CRUS, et avoir obtenu l'asile au plus tard le dernier jour du délai d'immatriculation de l'université dans laquelle ils ont obtenu une place d'études.

Demeurent réservées les conditions d'admission générales de l'université choisie par le candidat (www.unige.ch/immat).

Les étudiants qui ont commencé des études de médecine dans une faculté autre que celle de l'Université de Genève ne sont admis que s'ils ont passé avec succès les évaluations de l'année en cours de leur université de provenance et qu'ils ont été admis dans l'année suivante. Une commission d'équivalence définit en quelle année de tels étudiants sont admis à la Faculté de médecine. Leur admission est ensuite subordonnée à la capacité d'accueil.

Pour chaque année académique, la capacité d'accueil de chaque année d'études est définie par la Faculté de médecine et communiquée à la Conférence Universitaire Suisse (CUS).

Formalités à accomplir par tous les candidats:

- Préinscription obligatoire auprès de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) à Berne <http://crus.ch> **au plus tard le 15 février 2013 (minuit)**.
- Le dossier de demande d'immatriculation en ligne à l'Université de Genève (démarche obligatoire pour tous les candidats, indépendante de la préinscription à la CRUS et l'inscription aux test d'aptitudes) doit être complété et retourné par voie postale au Service des admissions **au plus tard le 30 avril 2013**.

Informations supplémentaires concernant les études de médecine en Suisse: www.crus.ch

Informations supplémentaires concernant les études de médecine à l'Université de Genève: www.unige.ch/medecine/enseignement.html

Faculté des sciences

Pour les candidats aux masters de la Faculté qui commencent au semestre d'automne, en plus du délai normal du 30 avril, il existe une période de pré-immatriculation du 1er au 30 novembre; recommandée pour les étudiants ayant besoin d'une attestation d'immatriculation à l'avance afin de demander une bourse d'études, un visa ou devant prendre des dispositions face à un employeur.

En cas de problème, contactez: conseiller-etudes-sciences@unige.ch

Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS)

Les formations de l'ISMMS ne sont plus dispensées à l'Université de Genève. Dès janvier 2013, pour toute inscription, nous vous invitons à contacter l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne <http://unil.ch/issul>

Faculté des lettres

Conditions d'admission

- Examen de français imposé aux étudiants non francophones
- Selon les branches choisies pour le baccalauréat universitaire (Bachelor), les candidats, dont le diplôme de fin d'études secondaires ne comporte pas d'examen terminal de latin et/ou de grec, doivent acquérir une attestation d'initiation à cette (ces) langue(s) durant leur cursus universitaire
- Le candidat doit choisir au moins un module enseigné et évalué en français dans chacun des cursus de baccalauréat universitaire (Bachelor)

École de langue et de civilisation françaises (ELCF)

Conditions d'admission

L'ELCF accepte uniquement les étudiants disposant de connaissances en français et souhaitant les améliorer. Après le passage de l'examen de français, les étudiants sont définitivement admis et classés dans les cursus de l'année propédeutique ou dans le diplôme d'études de français langue étrangère.

L'Ecole accueille à l'année propédeutique des candidats de toutes les facultés/instituts/écoles ayant échoué de peu à l'examen de français et ne pouvant pas entreprendre directement les études de leur choix.

Des cours d'appui de langue française destinés aux étudiants déjà immatriculés dans une faculté/institut/école qui souhaitent améliorer leur connaissance du français sont organisés par l'Ecole. Ces étudiants doivent s'adresser directement au secrétariat de l'Ecole.

Conditions et délai pour le diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère (DESFLE)

Les candidats envoient leur dossier avant le **1er avril 2013** au secrétariat de l'Ecole. Les candidats retenus doivent déposer une demande d'immatriculation accompagnée de la lettre d'inscription au DESFLE, auprès du Service des admissions, avant le **30 avril 2013**. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de l'Ecole.

Faculté des sciences économiques et sociales

Délai pour l'inscription en Master

a) Pour les gradués d'une université étrangère: délai de dépôt des candidatures: **avant le 28 février 2013**. Les candidatures seront traitées en principe durant les mois de mai et juin 2013.

b) Pour les gradués d'une université / haute école suisse (Bachelor ou Master ou titre jugé équivalent): délai de dépôt des candidatures: **avant le 30 avril 2013** à l'exception de la Maîtrise universitaire en commerce international, financement des matières premières, marchandises et transport maritime (Master en Trading) pour lequel l'ultime délai est le 28 février 2013.

Faculté de droit

Conditions d'inscription au certificat en droit transnational

Le programme s'adresse aux étudiants en droit ayant débuté une formation juridique (Bachelor ou Master) sans avoir terminé leurs études dans leur université d'origine.

Le programme est ouvert:

- aux étudiants en droit venus de l'étranger, en particulier aux étudiants participant au programme ERASMUS/SOCRATES, ou à d'autres programmes de séjour à l'étranger ou d'échange, ainsi qu'aux étudiants libres ayant achevé deux années d'études de droit;
- aux étudiants d'autres facultés de droit en Suisse (Mobilité Suisse) ayant acquis 120 crédits;
- aux étudiants inscrits à la faculté de droit de Genève ayant acquis 120 crédits.
- Les étudiants allemands doivent avoir accompli au moins 4 semestres d'études de droit et avoir obtenu les certificats suivants: Kleine Scheine (droit civil, droit pénal, droit public) ou Zwischenprüfungs-Zeugnis (attestation d'examen intermédiaire)

Délais d'inscription et conditions d'admission aux programmes de maîtrise d'études avancées (MAS) et de maîtrise spécialisée et interdisciplinaire en droit du vivant

- **MAS en droit bancaire et financier:** www.unige.ch/llm
- **MAS en droit fiscal:** www.unige.ch/llm
- **MAS en droit international humanitaire:** www.adh-geneve.ch
- **MAS en administration et technologies du sport:** www.aists.org/MSA.htm
- **Maîtrise spécialisée et interdisciplinaire en droit du vivant:** www.unige.ch/droit/mdv

Seules les formations de maîtrises et de doctorat en droit peuvent faire l'objet d'une immatriculation au semestre de printemps, en respectant le délai du 30 novembre 2012 (pour la rentrée 2013-2014).

Faculté de traduction et d'interprétation

Préinscription obligatoire et délai

En parallèle à l'immatriculation, les candidats doivent se préinscrire auprès de l'FTI **avant le 10 janvier 2013**. Le formulaire de préinscription est disponible sur: <http://unige.ch/traduction-interpretation/enseignements/formations/ba-multilingue/inscription.html>.

Les candidats doivent avoir réussi l'examen d'admission prévu par le règlement de la Faculté. Cet examen est éliminatoire. Le contenu des épreuves peut être consulté sur le site de la FTI.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger soumis aux examens complémentaires des universités suisses (ECUS) sont dispensés dudit examen s'ils réussissent l'examen d'admission à la FTI. Attention: les candidats qui auraient échoué à l'examen d'admission et qui souhaiteraient se réorienter vers une autre faculté restent soumis aux examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Institut européen de l'Université de Genève (IEUG)

Conditions d'admission

L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui doit être déposé **avant le 31 mars 2013**.

Institut de hautes études internationales et du développement (GSI)

Conditions d'admission

L'admission se fait sur la base d'un dossier de candidature qui doit être déposé **avant le 15 janvier 2013**.

EXAMEN DE FRANÇAIS

De bonnes compétences en français sont en principe exigées pour étudier à l'Université de Genève. Tout candidat ne possédant pas ces compétences ou n'étant pas en mesure d'en certifier l'existence est convoqué à un examen de français. Il est vivement conseillé aux candidats de passer dans leur pays de résidence les examens qui les dispensent de l'examen de français organisé par l'Université de Genève.

Les Facultés des lettres (y compris l'ELCF) et de théologie imposent, pour certaines de leurs formations, un examen plus complet, vérifiant particulièrement les compétences à l'écrit (épreuve supplémentaire écrite).

Sont dispensés de l'examen de français

les candidats:

- de nationalité suisse
- soumis à l'examen de français dans le cadre de l'ECUS examens complémentaires des universités suisses
- titulaires d'une certification attestant leurs compétences en français au niveau B2 au moins du CECR (Cadre européen commun de référence) (voir liste de diplômes ci-dessous)
- à un doctorat, à une maîtrise universitaire d'études avancées, à un certificat de spécialisation
- souhaitant s'inscrire en formation continue titulaires d'un diplôme de fin d'études étranger – diplôme de fin d'études secondaires supérieures ou diplôme universitaire d'une durée minimum de 3 ans (au moins 180 crédits ECTS) – obtenu dans un établissement reconnu par notre université dont la langue officielle d'enseignement est le français
- à l'admission à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) ayant réussi l'épreuve en français (langue passive) des examens d'admission spécifiques de la FTI (Bachelor en communication multilingue, Master en traduction et Master en interprétation de conférence)

Les titulaires des diplômes suivants:

- Diplôme supérieur langue et culture françaises délivré par l'Alliance française
- DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française) second degré ou niveau B2
- DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) ancienne ou nouvelle formule
- Diplôme de Hautes Études Françaises (DHEF) délivré par l'Alliance française
- TCF avec au minimum le niveau B2 aux épreuves obligatoires et aux épreuves facultatives (complémentaires)
- TCF DAP avec au minimum le niveau B2 global aux épreuves obligatoires et aux épreuves facultatives
- TEF (Test d'évaluation du français) avec au minimum le niveau B2 aux épreuves obligatoires et aux épreuves facultatives (complémentaires) délivré par la CCIP/Alliance française
- Certificat des cours d'été de l'Université de Genève
- Attestation de réussite d'une année d'études complète à:
 - l'École de langue et de civilisation françaises (ELCF) de l'UNIGE
 - l'Institut de langue et de civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel
 - l'École de français langue étrangère de l'Université de Lausanne de niveau B2

Pour toute demande d'équivalence, une copie du diplôme ou de l'attestation de réussite doit être jointe au dossier d'immatriculation.

Ces dispenses ne valent que pour l'épreuve de base; une épreuve supplémentaire écrite est exigée pour les Facultés des lettres (y compris l'ELCF) et de théologie.

Passer l'examen de français

Pour les candidats au **baccalauréat universitaire (Bachelor)**, l'examen de français peut se composer, selon la faculté choisie, d'une ou de deux épreuves («épreuve de base» et «épreuve supplémentaire écrite»). Le résultat est **éliminatoire**.

Pour les candidats à la **maîtrise universitaire (Master)**, le résultat est, selon la faculté et la maîtrise universitaire choisies, **éliminatoire** ou simplement **indicatif** du niveau de connaissance du français. Dans ce dernier cas, le candidat peut commencer ses études quel que soit le résultat obtenu.

Pour le semestre d'automne, l'examen de français a lieu à la fin août ou au début septembre. Pour le semestre de printemps, l'examen de français a lieu entre début février et début mars. La date exacte est mentionnée sur l'attestation d'immatriculation envoyée aux candidats. Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 100.–.

En cas d'échec à l'examen de français

Examen à valeur éliminatoire

Les candidats qui ont échoué à l'examen de français éliminatoire mais qui ont obtenu un résultat de niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) ont la possibilité de suivre l'année propédeutique de l'Ecole de langue et civilisation françaises (ELCF) avant de rejoindre la formation de leur choix.

En cas d'échec à l'examen de français éliminatoire, une deuxième tentative est possible. Un deuxième échec est définitif.

Examen à valeur indicative

Les candidats qui obtiennent un résultat insuffisant à l'examen de français à valeur indicative peuvent commencer normalement leurs études. Leurs lacunes en français peuvent toutefois constituer un problème pour leurs études à l'Université de Genève. Il leur est donc offert la possibilité de suivre des cours d'appui de français à l'Ecole de langue et civilisation françaises (ELCF).

Conditions pour toute entrée en maîtrise universitaire par faculté et institut

Faculté des sciences

Aucun examen de français n'est requis pour les maîtrises universitaires (Master) de la faculté des sciences.

Faculté de médecine

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base à valeur **indicative**.

Faculté des lettres

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base et épreuve supplémentaire écrite à valeur **éliminatoire**. Sont soumis à ces mêmes épreuves, mais avec une valeur **indicative**, les candidats inscrits dans l'une des six disciplines qui sont dispensées essentiellement dans une autre langue que le français: allemand, anglais, espagnol, grec moderne, italien et russe. Les candidats à une maîtrise dans l'une de ces disciplines qui échoueraient à ces épreuves pourront être admis en maîtrise mais ils devront obligatoirement suivre et réussir dans un délai de trois semestres un rattrapage de français organisé par l'Ecole de langue et civilisation françaises. Ce rattrapage sera imposé en plus des cinq modules et du mémoire (90 crédits en tout) exigés par le règlement d'études de la maîtrise universitaire en lettres.

Faculté des sciences économiques et sociales

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base à valeur **éliminatoire**, sauf pour la maîtrise universitaire en gestion d'entreprise et la maîtrise universitaire en «Standardization, Social Regulation and Sustainable Development», pour lesquelles elle a une valeur **indicative**.

La maîtrise universitaire Master of Arts in international Trading, Commodity Finance & Shipping, la maîtrise universitaire en sciences économiques et la maîtrise universitaire en statistique ne requièrent pas l'examen de français.

Attention: les étudiants admis au programme complémentaire de la maîtrise universitaire en sciences économiques et au programme complémentaire de la maîtrise universitaire en gestion d'entreprise sont soumis à un examen de français à valeur éliminatoire.

Faculté de droit

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base à valeur **éliminatoire**.

Faculté de théologie

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master) dans le cadre du Collège de théologie protestante: épreuve de base et épreuve supplémentaire écrite à valeur **éliminatoire**.

Pour la maîtrise universitaire (Master) en théologie œcuménique: épreuve de base à valeur **indicative**.

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base à valeur **éliminatoire**, sauf pour la maîtrise universitaire interfacultaire en neurosciences, qui ne requiert pas l'examen de français.

Faculté de traduction et d'interprétation

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master) qui n'ont pas le français dans leur combinaison linguistique: épreuve de base écrite à valeur **éliminatoire**.

Institut européen (GSI)

Pour toutes les maîtrises universitaires (Master): épreuve de base à valeur **éliminatoire**.

Institut universitaire de formation des enseignants

Pour la maîtrise universitaire spécialisée en enseignement secondaire: épreuve de base à valeur **éliminatoire**.

Institut de hautes études internationales et du développement

L'Institut organise ses propres examens pour les étudiants dont le niveau de français est considéré comme insuffisant.

ECUS – EXAMENS COMPLÉMENTAIRES DES UNIVERSITÉS SUISSES

Les examens complémentaires des universités suisses concernent les étudiants porteurs d'un diplôme étranger qui n'est pas reconnu équivalent à un diplôme suisse de maturité par l'Université de Genève. Ces étudiants sont alors soumis à un examen organisé en commun par les universités suisses. La réussite de cet examen conditionne l'entrée à l'Université de Genève et un deuxième échec est éliminatoire. Les formulaires d'inscription sont fournis par l'UNIGE et les frais d'inscription s'élèvent à environ CHF 870.–

Sessions d'examen

- Délai d'inscription: 15 juin 2013
- Examen écrits: du 14 au 16 août 2013
- Examen oraux: du 19 au 24 août 2013

Contenu de l'examen

- Quatre branches obligatoires: français (écrit et oral), mathématiques (écrit et oral), anglais (écrit et oral), histoire – dont introduction au droit (oral)
- Une branche à option parmi les suivantes: physique (oral), chimie (oral), biologie (oral) ou géographie, dont introduction à l'économie (oral). Pour les Facultés des sciences et de médecine, la branche à option est à choisir parmi: physique, chimie ou biologie
- Pour l'ELCF, les étudiants doivent en outre passer un test de classement qui n'est pas éliminatoire
- Aucune dispense de matière n'est autorisée

Dispenses de l'examen

Peuvent être dispensés de cet examen, sur la base d'une analyse approfondie de leur dossier, les candidats qui ont obtenu un grade universitaire après des études d'une durée d'au moins trois ans (180 crédits ECTS) dans une université et une orientation reconnues par l'UNIGE.

CONDITIONS D'ADMISSION PAR PAYS

Les candidats titulaires de certains diplômes de fin d'études secondaires supérieures délivrés par un pays ayant adhéré à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (voir liste ci-dessous arrêtée au 23 novembre 2011) mais qui en tant que tels ne donnent pas accès à l'Université, peuvent, selon les termes de cette Convention, être admis sous certaines conditions: une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu, moyenne qualifiée, réussite des examens complémentaires des universités suisses (ECUS) ou réussite de deux années d'études universitaires dans un programme et une université reconnus par l'Université de Genève, par exemple.

Pays ayant adhéré à la Convention de Lisbonne

Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirgistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican.

Important: les titres indiqués ci-après ne donnent pas nécessairement droit à une immatriculation à l'Université de Genève. Ils doivent, dans tous les cas, présenter un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.2.1995). Un diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme présentant un caractère de formation générale s'il porte au moins sur six branches d'enseignement et correspond aux critères indiqués dans la partie «Candidats titulaires de diplômes étrangers» (p. 4).

^{ECUS} les candidats titulaires de diplômes de fin d'études secondaires issus du pays indiqué sont soumis aux examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

^{EXFR} les candidats titulaires de diplômes de fin d'études secondaires issus du pays indiqué sont soumis à l'examen de français (EXFR).

Afghanistan ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Baccaluria.

Moyenne minimum exigée: 75%.

Afrique du Sud ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- National Senior Certificate NSC.

Moyenne minimum exigée: 60% (Rating Grade 5)

Albanie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Dëftese pjekurie + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Algérie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Le diplôme de fin d'études secondaires suivant peut donner accès à l'Université:

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire. Séries:

- lettres et sciences humaines
- langues étrangères
- sciences expérimentales
- sciences exactes

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Allemagne ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Zeugnis der allgemeinen Hochschulreife avec une moyenne minimum de 2,5/6 ou une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu.

Angola ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Arabie Saoudite ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Argentine ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Título de Bachiller.

Moyenne minimum exigée: 7/10.

Arménie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Atestat midzinakarg kroitjan + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Australie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Australian Capital Territory

ACT Year 12 Certificate

New South Wales

Higher School Certificate (HSC)

Northern Territory

Northern Territory Certificate of Education (NTCE)

Queensland

Queensland Certificate of Education (QCE)

South Australia

South Australian Certificate of Education (SACE)

Tasmania

Tasmanian Certificate of Education (TCE)

Victoria

Victorian Certificate of Education (VCE)

Western Australia

Western Australian Certificate of Education (WACE)

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Autriche ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Reifezeugnis d'une « allgemein bildeten höheren Schule (AHS) » ou d'une « Bundeshandelsakademie ».

Azerbaïdjan ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Orta təhsil haqqında attestat + 4 semestres d'études universitaires dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Bahrein ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Thawiji / School Leaving Certificate
 - literary track
 - scientific track

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales

Moyenne minimum exigée: 80/100.

Bangladesh ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Belgique ^{EXFR}

- Certificat d'enseignement secondaire supérieur général.
- Diploma van hoger Secundair Onderwijs.
- Abschlusszeugnis der Oberstufe des Sekundarunterrichts

Bénin ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré
 - Série A1, A2, B, C et D

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Biélorussie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Attestat o srednem obrazovanii + 4 semestres d'études universitaires dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Bolivie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Bachiller en Humanidades
- Bachiller Científico-Humanístico.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 5/7

Bosnie et Herzégovine ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale:

- Diploma o završenju srednjoj skoli
- Svjedodba o Maturi
- Diploma o završenju Gimnaziji
- Diploma o polosenom (zavursenom-maturskom) ispitu

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Botswana ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Botswana General Certificate of Secondary Education.

Moyenne minimum exigée: C.

Brésil ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diploma de Ensino Medio.

Moyenne minimum exigée: 7/10 (bom).

Bulgarie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diploma za (zavarseno) sredno obrazovanie (obtenu en 12 ans pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Burkina Faso ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de formation générale de l'Enseignement du Second Degré.

- Série A philosophie-lettres
- Série C mathématiques et sciences physiques
- Série D mathématiques et sciences naturelles.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Burundi ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Diplôme des Humanités Générales + Diplôme d'Etat.

Moyenne minimum exigée: 60/100 au Diplôme d'Etat.

Cambodge ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Certificate of Upper Secondary Education.

Moyenne minimum exigée: B ou 30/50.

Cameroun ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de l'Enseignement secondaire

- Série A: Littéraires
- Série C: mathématiques et sciences physiques
- Série D: mathématiques et sciences naturelles

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

- Cameroon General Certificate of Education GCE O et A level comportant au moins 6 sujets indépendants dont 3 GCE A Level dont un sujet en sciences (mathématiques, chimie, physique ou biologie).

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

Canada ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

Alberta

Alberta High School Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en 30 Level

British Columbia/Yukon

British Columbia Certificate of Graduation – Dogwood Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12

Labrador

High School Graduation Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Level III Advanced or Academic Math 3200, 3201, 3208

Manitoba

High School Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Level 12 comme «S» Specialized Course

New Brunswick

High School Graduation Diploma – Diplôme de fin d'études comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 au College Preparatory Program

Newfoundland

High School Graduation Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Level III Advanced or Academic Math 3200, 3201, 3208

Northwest Territories

High School Graduation Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 au University Preparation Level

Nova Scotia

High School Completion Certificate comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 au University Preparation Level

Nunavut

Nunavut Senior Secondary School Graduation Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en 30 Level

Ontario

Ontario Ontario Secondary School Diploma (OSSD) comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 U ou M

Prince Edward Island

Prince Edward High School Graduation Diploma comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 dans la catégorie Academic

Québec

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) préuniversitaire (fournir les relevés de notes des 4 dernières années)

Saskatchewan

Record of Secondary Level Achievement (Transcript) for complete Grade 12 standing comportant 6 sujets indépendants de formation générale, dont les mathématiques ou un sujet en sciences naturelles en Grade 12 Level 30 Course pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.
+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Cap-Vert ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Chili ^{ECUS}

Diplôme de fin d'études secondaires supérieures de formation générale.
Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Licencia de Educacion Media:
 - Humanistico-Cientifica

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.
Moyenne minimum exigée: 70% (5/7).

Chine ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Chypre ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Apolytirio Genikou Lykeiou + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Lise Diplomasí + 4 semestres d'études universitaires réussies d'une université publique et d'un programme reconnu par l'UNIGE.

Le diplôme de fin d'études secondaires suivant peut donner accès à l'Université.

- Lise Diplomasí

pour autant qu'il présente un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Le diplôme de fin d'études secondaires suivant peut donner accès à l'Université:

- Lise Diplomasí

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examen pour porteurs de diplômes étrangers.

Colombie ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Congo (Rép. démocratique du) ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diplôme d'Etat d'Études Secondaires du Cycle Long de formation générale, sections:
 - scientifique
 - littéraire
 - pédagogique

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 60/100

Congo (Rép. populaire du) ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré de formation générale.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Corée du Nord ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Corée du Sud ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- High School Certificate of Graduation.

Note minimum: C (Mi).

Costa Rica ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Côte d'Ivoire ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré de formation générale/Baccalauréat

séries: A1, A2, C, D.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Croatie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale:

- Svjedodzba o Maturi

• Dès 2009/10: Svjedodzba o drzavnoi maturi (obtenu en 4 ans)

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Cuba ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Le diplôme de fin d'études secondaires suivant peut donner accès à l'Université:

- Bachiller, nivel medio superior de la Educacion General Politecnica y Laboral

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ Certificacion de Estudios Terminados (liste des matières).

Moyenne minimum exigée: 80%

Danemark ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

• Studentereksamensbevis + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Dominicaine (République) ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bachiller.

Note minimum exigée: B (muy bueno).

Égypte ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Thanaweya a'Amma (General Secondary Education Certificate GSEC).

Moyenne minimum exigée: 80%

El Salvador ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Emirats arabes unis ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Shahadat Al-Thawasiya Al Amma (Secondary School Leaving Certificate (Arts Stream)).

Moyenne minimum exigée: 80/100.

Équateur ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bachiller Ciencias fisico-matematicas.

• Bachiller quimico-biologico.

Moyenne minimum exigée: 14/20.

Erythrée ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Espagne ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bachillerato de Ciencias y Tecnologia

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Estonie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

• Gümnaasiumi lõputunnistus + Riigieksamitunnistus + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

États-Unis ^{EXFR}

• High School Diploma et deux années d'études réussies (obtention de 60 crédits US) dans une université et une orientation et un programme reconnus par l'UNIGE.

• High School Diploma et réussite de 5 Advanced Placement Tests. Les 5 sujets doivent inclure 2 langues, les mathématiques (calculus), un sujet de sciences (chimie, biologie ou physique), un sujet de sciences sociales.

Note minimum exigée des AP Tests: 3.

Les disciplines suivantes, notamment, ne sont pas reconnues; Art History, Computer Sciences, Environmental Science, Music Theory, Psychology, Statistics, Studio Art, Comp Government & Politics, U.S. Government & Politics.

Éthiopie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.
Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Ethiopian Higher Education Entrance Certificate. Séries:
 - Natural Science
 - Social Science.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 80% (B).

Finlande ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Ylioppilastutkintotodistus
- Studentexamensbetyg

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

France

Diplômes obtenus dès 2013

Série S

avec option histoire-géographie en dernière année

Moyenne 10/20

pas de compensation possible

sans option histoire-géographie en dernière année

Moyenne 12/20

Lorsque la moyenne minimum exigée n'est pas atteinte, elle peut être compensée par la réussite de deux années d'études dans une université et un programme reconnu par l'UNIGE (obtention de L2 ou 120 crédits ECTS).

Série ES

Moyenne 12/20

Lorsque la moyenne minimum exigée n'est pas atteinte, elle peut être compensée par la réussite de deux années d'études dans une université et un programme reconnu par l'UNIGE (obtention de L2 ou 120 crédits ECTS).

Série L

avec spécialité mathématiques en première et terminale (avant-dernière et dernière année)

Moyenne 12/20

Lorsque la moyenne minimum exigée n'est pas atteinte, elle peut être compensée par la réussite de deux années d'études dans une université et un programme reconnu par l'UNIGE (obtention de L2 ou 120 crédits ECTS).

sans spécialité mathématiques en première et terminale (avant-dernière et dernière année)

Ne donne pas accès à l'Université de Genève. Néanmoins une dérogation exceptionnelle de deux ans (rentrées académiques 2013/2014 et 2014/2015) est mise en place par les Facultés de lettres, droit et traduction & interprétation. Cette dérogation s'applique aux candidats ayant obtenu leur baccalauréat avec une moyenne minimum de 12/20. Les candidats admis par dérogation ne pourront pas changer de faculté en cours d'études, sauf entre les trois facultés susmentionnées (Lettres, Droit et Traduction & interprétation). L'admission à la Faculté de traduction et d'interprétation est soumise à la réussite d'un examen d'entrée tant pour l'admission initiale que pour l'éventuel changement de faculté.

Diplômes obtenus jusqu'en 2012

Baccalauréat général, séries L, ES, S. Moyenne minimum exigée: 12/20 ou pour compenser la moyenne requise réussite de 2 années universitaires dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE (obtention de L2 ou 120 crédits ECTS).

Gabon ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diplôme de bachelier de l'Enseignement du Second Degré.
 - Séries A, B, C, D.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Gambie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Senior Secondary School Certificate (West African Examinations Council) de formation générale.

Note minimum exigée: 3.

Géorgie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Diplôme obtenu dès 2009:

- Sashualo skolis atestati + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Diplôme obtenu avant 2009:

- Sashualo skolis atestati + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Ghana ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Senior Secondary School Certificate (West African Examination Council).

Note minimum exigée: 3.

Grèce ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Apolitirio Genikou Lykeiou + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Guatemala ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Guinée ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.
Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat général, séries:
 - Sciences sociales
 - Sciences mathématiques
 - Sciences expérimentales.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.
Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien»

Haïti ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Baccalauréat (2ème partie)
- Diplôme d'Enseignement secondaire (2ème partie)
- Diplôme d'Etudes secondaires (2ème partie) de formation générale.

Moyenne minimum exigée: 60% à la 2ème partie

Honduras ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Hong Kong ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Hong Kong Certificate of Education Examination (HKCEE) + Hong Kong Advanced Level Examination (HKALE) comportant 6 sujets indépendants dont au minimum 3 A Level (HKALE) (dont 1 sujet de mathématiques ou de sciences naturelles) + 1 AS Level (HKALE) et 2 HKCEE.

Note minimum exigée pour chaque branche: C ou 4.

Dès 2012: Hong Kong Diploma of Secondary Education (HKDSE)

- Comportant 6 sujets indépendants. Note minimum pour chaque sujet 3 (ou C pour le sujet en langues/AS level) + attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Hongrie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Gimnaziumi érettségi bizonyítvány + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Île Maurice ^{EXFR}

General Certificate of Education Advanced Level (voir conditions Royaume-Uni).

Baccalauréat général français, séries L, ES, S. Moyenne minimum exigée: 12/20 ou pour compenser la moyenne requise réussite de 2 années universitaires dans une université et un programme reconnu par l'UNIGE (obtention de L2 ou 120 crédits ECTS).

Inde ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Indonésie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Ijazah – Sekolah Menengah Atas (SMA), IPA + Surat Keterangan Hasil Ujian Nasional. Moyenne minimum exigée: 70% au Surat Keterangan Hasil Ujian Nasional.

Irak ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Iran ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diplom Metevaseth. Moyenne minimum exigée: 12/20 + Pre-University Certificate.

Irlande ^{EXFR}

Leaving Certificate of the Department of Education / Statement of Provisional Results comprenant 6 sujets indépendants dont 3 Higher Level (dont 1 sujet en mathématiques/sciences naturelles).

Note minimum exigée pour chaque branche: C

Islande ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Studentsprof.

Israël ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Teudat Bagrut + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Italie ^{EXFR}

Diploma di superamento dell'esame di stato conclusivo degli studi secondari superiori nell'indirizzo, classico, scientifico, linguistico.

Jamaïque ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) / General Certificate of Education) comprenant 6 sujets de formation générale dont 3 Advanced Level dont 1 sujet en sciences (mathématiques, chimie, physique ou biologie).

Note minimum exigée: C pour chaque branche.

Japon ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Kotogakko.

Moyenne minimum exigée: 3/5

Jordanie ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Kazakhstan ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Orta bilim turaly attestat + 4 semestres d'études universitaires d'une université publique et d'un programme reconnu par l'UNIGE.

Kenya ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Kenya Certificate of Secondary Education (KCSE).

Note minimum exigée: 8/12 ou B.

Kirghizistan ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Orto bilim zönündö attestat + 4 semestres d'études universitaires dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Kosovo ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diplomë për kryerjen e shkollës së mesme të lartë – gjimnazit
- Diploma për shkollën mesme të lartë
- Diploma o zavrshenij visoj srednjoj visoj srednjoj skoli gjimnaziji

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Koweït ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Laos ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Lettonie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Atestats par vīsparejo videjo izglītību + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Liban ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat libanais de formation générale. Série:

- lettres et humanités
- sciences de la vie
- sociologie et économie
- sciences générales

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien» .

Libye ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Liechtenstein ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Liechtensteinnischer Maturitätsausweis

Lituanie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Brandos Atestatas + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Luxembourg

Diplôme de fin d'études secondaires de formation générale, section B, C, D, E, F, G.

Macao ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Macédoine ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Svidetelstvo za položen završen ispit obtenu en 4 ans
- Diploma za položen završen ispit obtenu en 4 ans
- Diploma za položena državna matura = Diplomë për dhënie e maturës shtetërore

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Madagascar ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diplôme du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire de formation générale: Séries:
 - A: philosophie – lettres
 - C: mathématiques et sciences physiques
 - D: mathématiques et sciences naturelles

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20.

Malawi ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Malawi School Certificate of Education (MSCE).

Moyenne minimum exigée: 1-5.

Malaisie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Sijil Pelajaran Malaysia (SPM) + Sijil Tinggi Persekolahan (STPM), comprenant 6 sujets indépendants, dont au minimum 3 STPM (dont un sujet en mathématiques/sciences naturelles) et 3 SPM.

Note minimum exigée pour chaque branche STPM: C et note minimum exigée pour chaque branche SPM: 4.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu

Mali ^{ECUS}

Baccalauréat Malien

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Malte ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Matriculation Certificate.

Maroc ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré de formation générale. Série:
 - sciences expérimentales
 - sciences mathématiques
 - lettres

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Mauritanie ^{ECUS}

Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré de formation générale.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien»

Mexique ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bachiller (Educacion Media Superior propedeutica)
- Certificado de Secundaria General.

Moyenne minimum exigée: 7/10

Moldavie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diploma de bacalaureat en 12 ans + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).
- Atestat de studii medii de cultura generala en 11 ans + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Mongolie ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Montenegro ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diploma o polozenom strucnom ispitu
- Diploma o polozenom maturalnom ispitu = Diplomë për dheniën e provimit të maturës

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Mozambique ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Certificado de Habilitações. Type A ou B.

Moyenne minimum exigée: 12/20

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu

Myanmar ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Namibie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Namibian Senior Secondary Certificate (NSSC) comprenant 6 sujets indépendants dont 3 en High level, avec note minimum de 2, dont 1 sujet en sciences: mathématiques, chimie, physique ou biologie et 3 en NSSC ordinary level avec une note minimum de C.

Népal ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Nicaragua ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Niger ^{ECUS}

Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré de formation générale. Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Nigéria ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Senior School Certificate WAEC ou NECO.

Note minimum exigée: 3.

Norvège ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Vitnemal videregående opplæring + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Nouvelle-Zélande ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- National Certificate of Education Achievement (NCEA) level 3 (42 crédits) + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Le diplôme de fin d'études secondaires supérieures de formation générale suivant peut donner accès à l'Université:

- National Certificate of Education Achievement (NCEA) level 3 (42 crédits)

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Oman ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Ouganda ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Uganda Certificate of Education (UCE) + Uganda Advanced Certificate of Education (UACE) comportant au moins 6 sujets indépendants dont 3 branches en Advanced Level (UACE) avec une note minimum de C dont 1 sujet en sciences (mathématiques, chimie, physique ou biologie) ainsi que 3 sujets (UCE) avec une note minimum de 3/9.

Ouzbékistan ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Pakistan ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Palestine (Autorité palestinienne) ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Tawjih Certificate of General Secondary Education Examination avec une moyenne minimum de 70%.

Panama ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bachiller.

Moyenne minimum exigée: 4/5.

Paraguay ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Bachiller séries:

- Ciencias et Letras
- Científico.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 3/5 (bueno).

Pays-Bas ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diploma Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs VWO + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Pérou ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa.

Moyenne minimum exigée: 14/20.

Philippines ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Pologne ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Swiadcetwo ukonczenia liceum ogolnoksztalcacego + Swiadcetwo Dojrzalosci pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales. .

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Portugal ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Qatar ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

République centrafricaine ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de formation générale.
 - Série C mathématiques et sciences physiques
 - Série D mathématiques et sciences de la nature

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Roumanie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Diploma de Bacalureat

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Royaume-Uni ^{EXFR}

Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord

- AICE / General Certificate of Secondary Education (GCSE) + General Certificate of Education
- Advanced Subsidiary Level (GCE AS) + General Certificate of Education
- Advanced Level (GCE AL) ou Pre-U

• Diplôme d'études secondaires supérieures comprenant 6 sujets indépendants (conformément au tableau des branches) dont au minimum 3 GCE AL (dont 1 sujet en mathématiques/sciences naturelles), 1 GCE AS et 2 GCSE.

Note minimum exigée pour chaque branche: C

Écosse

- Scottish Qualifications Certificate (SQC)
- Standard Grade + Scottish Qualifications Certificate (SQC)
- Higher + Scottish Qualifications Certificate (SQC)
- Advanced Higher.
- Diplôme d'études secondaires supérieures comprenant 6 sujets indépendants (conformément au tableau des branches) dont au minimum 3 Advanced Higher (dont 1 sujet en mathématiques/sciences naturelles), 1 Higher et 2 Standard Grade.

Note minimum exigée pour chaque branche: 3 ou C

Russie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Attestat o srednem (polnom) obsem obrazovanii + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Rwanda ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum

Saint-Marin ^{EXFR}

Diploma di superamento dell'esame di stato conclusivo degli studi secondari superiori nell'indirizzo, classico, scientifico, linguistico.

Sénégal ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire. Séries: S1, S2, L1, L2.

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Serbie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Diploma o polozenom maturalskom ispitu
- Diplomë për Kryerjen e shkollës së mesme të përgjithshme gjimnazin
- Diploma o stecenom srednem obrazovanju (obtenu en 4 ans)

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Sierra Leone ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- G.C.E. comportant 6 sujets de formation générale dont 3 Advanced Level comprenant 6 sujets indépendants dont 3 H2 (dont 1 en mathématiques ou sciences naturelles), 1 H1 et 2 sujets O Level.

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

Singapour ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Singapore-Cambridge General Certificate of Education (new curriculum 2006) comprenant 6 sujets indépendants dont 3 H2 (dont 1 en mathématiques ou sciences naturelles), 1 H1 et 2 sujets O Level.

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

Slovaquie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Vysvedenie o maturitnej skuske-gymnazium + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Slovénie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Maturitetno spricevalo.

Dès 2008: Splosna matura + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Somalie ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Soudan ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Sudan Secondary School Certificate.

Note minimum exigée: C.

Sri Lanka ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Sri Lankan General Certificate of Education, comportant 6 sujets indépendants dont 3 GCE A Level (dont 1 sujet en mathématiques ou sciences naturelles) et 3 GCSE O Level.

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

Suède ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Slutbetyg Gymnasieskolan (option spécifique: sciences sociales ou sciences naturelles) comportant 6 sujets indépendants (voir tableau des branches) avec au minimum 200 crédits pour chaque sujet et 250 crédits en mathématiques + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Suisse

- Certificat de maturité gymnasiale
- Certificat de maturité suisse
- Baccalauréat universitaire (Bachelor) délivré par les hautes écoles spécialisées, les hautes écoles pédagogiques, les hautes écoles de musique et les hautes écoles d'arts appliqués
- Maturité professionnelle suisse, accompagnée du certificat d'examen complémentaire dit «examen passerelle».

Swaziland ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Syrie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Al-Shahada Al-Thanaawiyya-Al'amma (Baccalauréat General Secondary Certificate / Scientific Branch).

Moyenne minimum exigée: 50/100.

Tadjikistan ^{EXFR}

Diplôme universitaire en 3 ans minimum.

Taïwan ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Senior High School Diploma.

Note minimum exigée: B

Tanzanie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Certificate of Secondary Education (CSE) + Advanced Certificate of Secondary Education (ACSE).

Diplôme d'études secondaires supérieures comprenant 6 sujets indépendants dont au minimum 3 Advanced Level (dont un sujet en mathématiques/sciences naturelles).

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

Tchad ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat. Séries:

- mathématiques
- littérature

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Tchèque (République) ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Vysvedceni o maturitni zkousce – Gymnazium + une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Thaïlande ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Mathayom 6.

Moyenne minimum exigée: 2/4 (60%).

Togo ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat du Troisième Degré. Séries:
 - littéraire
 - maths et sciences de la nature
 - maths et sciences physiques

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Tunisie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

Les diplômes de fin d'études secondaires suivants peuvent donner accès à l'Université:

- Baccalauréat de formation générale obtenu jusqu'en 2007: séries:
 - lettres
 - économie et gestion
 - mathématiques
 - sciences expérimentales.
- Baccalauréat de formation générale obtenu depuis 2008: séries:
 - sciences humaines et sociales
 - mathématiques
 - sciences expérimentales
 - sciences techniques

pour autant qu'ils présentent un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales.

Moyenne minimum exigée: 12/20 «assez bien».

Turkménistan ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Turquie ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Lise Diploması + 4 semestres d'études universitaires réussies d'une université publique et d'un programme reconnu par l'UNIGE.:

Le diplôme de fin d'études secondaires suivant peut donner accès à l'Université.

- Lise Diploması

pour autant qu'il présente un caractère de formation générale, conformément à l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (413.11 du 15.02.1995). Voir conditions générales. .

+ une attestation d'admission d'une université publique et d'un programme reconnu dans le pays où le titre secondaire a été obtenu; à défaut de l'attestation: examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

Ukraine ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale

- Atestat pro Povnu Zagal'nu Sereдниu Osvitu + 4 semestres d'études universitaires réussies dans une université publique et un programme reconnu par l'UNIGE.

Uruguay ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Vénézuela ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Vietnam ^{EXFR}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Bang Tot Nghiep Trung Hoc Pho Thong.

Moyenne minimum exigée: 8/10.

Yemen ^{EXFR}

Diplôme universitaire obtenu en 3 ans minimum.

Zambie ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Zambia School Certificate.

Mention minimum exigée: « merit ».

Zimbabwe ^{ECUS}

Diplôme d'études secondaires supérieures de formation générale.

- Zimbabwe General Certificate of Education

O-level + A-level comprenant 6 sujets indépendants dont au minimum 3 Advanced Level (dont un sujet en mathématiques/sciences naturelles).

Note minimum exigée pour chaque branche: C.

^{ECUS} les candidats titulaires de diplômes de fin d'études secondaires issus du pays indiqué sont soumis aux examens complémentaires des universités suisses (ECUS).

^{EXFR} les candidats titulaires de diplômes de fin d'études secondaires issus du pays indiqué sont soumis à l'examen de français (EXFR).

RÉFÉRENCES ET OUVRAGES DE BASE

Moyennes

L'Université de Genève soumet la reconnaissance des diplômes de fin d'études secondaires étrangers à des conditions particulières (notamment en ce qui concerne la moyenne et les examens complémentaires d'admission). Lorsque le diplôme de fin d'études secondaires ne comporte pas de moyenne générale obtenue après un examen final, cette dernière est calculée sur la base des notes obtenues au cours des trois dernières années d'études. Lorsque la moyenne minimum exigée par l'Université de Genève n'a pas été atteinte, elle peut éventuellement être compensée par la réussite d'un grade universitaire obtenu en trois ans (au moins 180 crédits ECTS*).

La combinaison d'études effectuées dans des systèmes éducatifs différents ne donne pas accès à l'Université de Genève tant qu'elle n'est pas sanctionnée par l'obtention d'un des titres mentionnés dans la liste des exigences par pays.

Seuls sont reconnus les programmes universitaires comparables à ceux existant en Suisse et suivis, sauf exception, auprès d'universités publiques. Ne sont reconnus que les programmes universitaires sanctionnés par un grade académique. Les formations universitaires technologiques ou professionnalisées (DUT, par exemple) ne sont pas reconnues.

De manière générale, les anciens certificats de fin d'études secondaires seront évalués selon les conditions d'admission actuelles. Le Service des admissions peut fournir toute information à cet égard.

Reconnaissance des universités étrangères

L'Université de Genève fonde ses décisions de reconnaissance d'universités étrangères et/ou de filières de formation sur les ouvrages et sites largement utilisés par les milieux académiques. Il s'agit notamment du *World of Learning*, du site *Braintrack University Index*, des publications de l'UNESCO: *World List of Universities*, et *International Handbook of Universities*, du site internet du *United Kingdom National Academic Recognition Information Centre* et, pour les Etats-Unis, de la publication du *American Council of Education* ainsi que de la base de données *Anabin* élaborée par les autorités allemandes.

Les universités reconnues par l'Université de Genève sont des établissements d'enseignement public, qui ont le statut d'université et qui délivrent des grades académiques.

Elles doivent, en outre, être mentionnées dans les ouvrages de références cités ci-dessus. Les instituts, écoles, académies rattachés juridiquement à une université publique sont également reconnus, pour autant qu'ils délivrent aussi des grades académiques.

Dans certains cas, l'Université de Genève peut également reconnaître des universités privées, notamment lorsqu'elle entretient des accords institutionnels avec ces établissements.